

<b>Zeitschrift:</b>	Verwaltungsbericht des Regierungsrates, der kantonalen Verwaltung und der Gerichtsbehörden für das Jahr ... = Rapport de gestion du Conseil-exécutif, de l'administration cantonale et des autorités judiciaires pendant l'année ...
<b>Herausgeber:</b>	Staatskanzlei des Kantons Bern
<b>Band:</b>	- (2000)
<b>Heft:</b>	[2]: Rapport de gestion : rapport
<b>Register:</b>	Index

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 30.12.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Index

Hormis quelques exceptions, l'index a été établi à partir des titres et des sous-titres. Les chiffres renvoient donc aux titres et sous-titres, la lettre à la partie du rapport (exemple: A/2.2.3.1 = partie «Rapports de gestion du Conseil-exécutif et des Directions/rapport de gestion de la Chancellerie d'Etat», chiffre 2.2.3 «Archives de l'Etat», chiffre 2.2.3.1 «Relations avec le public»).

### Légende:

A = Rapports de gestion du Conseil-exécutif et des Directions  
 B = Rapports de gestion des autorités judiciaires  
 C = Rapports spéciaux  
 D = Hautes écoles  
 E = Annexe  
 G = Avant-propos du Conseil-exécutif

Accidents majeurs . . . . .	A/4.2.4
Administration des finances, cf. finances . . . . .	A/7.2.2
Administration de la police . . . . .	A/6.2.5
Administration des finances . . . . .	A/7.2.2
Administration et exploitations militaires . . . . .	A/6.2.6
ADN (banque de données) . . . . .	C/3.9.1
Adoption . . . . .	A/5.2.4.4
Agriculture . . . . .	A/1.1.6, A/3.2.2
– bases de l'existence . . . . .	A/3.2.2.2
– compétitivité . . . . .	A/3.2.2.1
– production . . . . .	A/3.2.2.1
Aide	
– à l'encaissement . . . . .	A/5.2.4.2
– à la jeunesse . . . . .	A/5.2.4.1
– aux victimes . . . . .	A/4.2.5, A/5.2.5.2
– en cas de catastrophe, cf. défense générale	
Aménagement du territoire, cf. organisation du territoire	
Approvisionnement économique . . . . .	A/3.2.1.3
Archives de l'Etat . . . . .	A/2.2.3
– classement, description et utilisation des fonds . . . . .	A/2.2.3.2
Arrondissements judiciaires . . . . .	A/5.2.2.5
Asile . . . . .	A/4.2.5, A/6.1
Assainissement des finances . . . . .	G, A/1.1.3, A/1.1.7, A/7.1
Assistance psychiatrique . . . . .	A/4.2.1
Assurance immobilière . . . . .	A/3.2.1.4
Assurance-maladie . . . . .	A/4.2.1, A/5.2.6.6
Assurances sociales . . . . .	A/4.2.1, A/5.2.6, B/2.2.2
Avocats . . . . .	B/1.3, B/1.4
– cf. également examens d'avocat	
Banque cantonale bernoise . . . . .	C/2.3.1.1
Bases de l'existence, cf. agriculture et environnement	
Bâtiments . . . . .	A/4.2.7, A/9.2.9
Bedag Informatik . . . . .	C/2.3.1.2
BEREBE . . . . .	A/7.1, A/7.2.4
BLS Chemin de fer du Lötschberg SA . . . . .	A/1.1.5, A/9.1
Cadastre . . . . .	A/9.2.4
Catastrophes naturelles . . . . .	A/1.1.6, A/3.1.1, A/3.2.5, A/6.2.7
Charges, répartition . . . . .	A/4.2.8
Chasse . . . . .	A/3.2.6.2
Circulation routière	
– généralités . . . . .	A/6.2.3
– mesures à l'égard des conducteurs de véhicules . . . . .	B/4
– sécurité routière . . . . .	A/6.2.2.3
Collège de santé . . . . .	A/4.2.2
Commerce	
– commerce et artisanat . . . . .	A/3.2.4.2
– registre du commerce . . . . .	A/5.2.2.7
Commission	
– de l'égalité . . . . .	A/2.2.6.3
– de gestion . . . . .	C/1.1.2.1
– de justice . . . . .	C/1.1.2.4
– des finances . . . . .	C/1.1.2.2
Communes	
– conseil aux communes . . . . .	A/5.2.3
– collectivités de droit communal . . . . .	A/5.2.3
– coordination . . . . .	A/5.2.3.2
– finances . . . . .	A/5.2.3.2
– généralités . . . . .	A/1.2.3, A/5.2.3.1
– réforme des structures communales . . . . .	A/1.1.1, A/5.1, A/5.2.3.2
Conférences	
– Conférence des institutions de formation	
du personnel enseignant . . . . .	D/1.2.9
– Conférence des unités universitaires centrales . . . . .	D/1.2.8
Construction des routes . . . . .	A/9.2.7
Contrôle des denrées alimentaires . . . . .	A/4.2.4
Contrôle des finances . . . . .	C/2
Contrôles d'hygiène, cf. contrôle des denrées alimentaires	
Contrôles de résultats	
– subventions cantonales . . . . .	A/2.7, A/3.7, A/4.2.8, A/4.7, A/5.7, A/6.7, A/7.2.5, A/7.7, A/8.7, A/9.7, C/2.3.3
Corps de police . . . . .	A/1.1.2, A/6.1, A/6.2.2
Criminalité . . . . .	A/1.1.2, A/6.2.2.2
Culture . . . . .	A/1.1.3, A/8.2.1, A/8.2.7
Déchets, gestion . . . . .	A/9.2.5
Défense générale . . . . .	A/6.2.7
– cf. également approvisionnement économique	
Délégation des membres du Conseil-exécutif	
dans des organes administratifs . . . . .	A/1.3
Développement économique . . . . .	G, A/1.1.6, A/3.1, A/3.2.3
Développement régional . . . . .	A/3.2.3.2
Dezennium-Finanz AG . . . . .	C/2.3.1.1
Districts, réforme . . . . .	A/5.1
Domaines . . . . .	A/7.2.6
Drogues . . . . .	A/4.2.2, A/4.2.5
– cf. également stupéfiants	
Droits de participation, cf. Jura bernois	
Eau potable	
– alimentation . . . . .	A/9.2.6
– pollution . . . . .	A/4.2.4
Ecole obligatoire . . . . .	A/8.2.2
– cf. également éducation préscolaire, enseignement primaire, enseignement secondaire	



Mineurs délinquants, régime applicable . . . . .	A/5.2.4.7, B/1.6	Réforme de l'administration
Motions, cf. interventions parlementaires . . . . .		– administration de la justice et des tribunaux . . . . . A/1.1.1, A/5.1, A/5.2.2.1, B/1.1.1
Navigation . . . . .	A/6.2.3	– NOG 2000, cf. également nouvelle gestion publique
New public management, cf. nouvelle gestion publique . . . . .		– réforme des districts . . . . . A/5.1
Nouvelle gestion publique . . . . . A/1.1.1, A/6.2.3, A/7.2.2, A/9.2.6		– Université . . . . . D/1.1
Notariat . . . . .	A/5.2.2.4	Réforme de la surveillance des finances . . . . . C/2.6
Ordre et sécurité publics . . . . . A/1.1.2, A/6.2.2.2		Réforme des structures communales . . . . . A/1.1.1, A/5.1, A/5.2.3.2
Organisation du territoire . . . . . A/1.1.5, A/5.2.3.3		Réforme judiciaire . . . . . A/1.1.1, A/5.1, A/5.2.2.1
Organisation structurelle, cf. réforme de l'administration . . . . .		Régime applicable aux mineurs délinquants . . . . . A/5.2.4.7
Participations . . . . .		Registre foncier, bureaux . . . . . A/5.2.2.3
– Banque cantonale bernoise, cf. cette rubrique . . . . .		Relations du canton de Berne
– Bedag Informatik, cf. cette rubrique . . . . .		– avec d'autres cantons . . . . . A/1.2.2
– BLS Chemin de fer du Lötschberg SA, cf. cette rubrique . . . . .		– avec la Confédération . . . . . A/1.2.1
– FMB Energie AG, cf. cette rubrique . . . . .		– avec les communes . . . . . A/1.2.3, cf. également communes
Pasteurs, postes . . . . .	A/5.2.1	– avec les Eglises nationales . . . . . A/1.2.4
Pêche . . . . .	A/3.2.6.1	Relations publiques . . . . . A/2.2.3.1, A/2.2.4
Péréquation financière et compensation des charges . . . . . A/1.1.1, A/7.1		Relations publiques, cf. information
Pharmacies . . . . .	A/4.2.3	– répartition des charges . . . . . A/1.1.1, A/4.2.8, A/7.1
Placement d'enfants . . . . .	A/5.2.4.5	Répartition des charges . . . . . A/4.2.8
Police cantonale . . . . .		Ressources humaines
Police des étrangers . . . . .	A/6.2.5.3	– BEREBE, cf. cette rubrique
Politique sociale . . . . .	A/1.1.4	– Directions/autorités . . . . . A/2.3, A/3.3, A/4.3, A/5.3, A/6.3, A/7.3, A/8.3, A/9.3, B/1.1.2, B/1.7, B/2.3, B/3.2, B/4.2, C/2.8, D/1.3, D/1.4, D/2.5
Ponts et chaussées . . . . .	A/9.2.7	– canton . . . . . A/7.2.4
Postulat, cf. interventions parlementaires . . . . .		Santé . . . . . A/1.1.4, A/4.1, A/4.2.2
Poursuites et faillites . . . . .	A/5.2.2.7, B/1.2.1.3	Secrétariat du parlement . . . . . A/2.2.5, C/1
Préfectures . . . . .	A/5.2.2.2	Secrétariat général . . . . . A/3.2.1, A/4.2.1, A/5.2.1, A/6.2.1, A/7.2.1, A/8.2.1, A/9.2.1
Prévoyance professionnelle . . . . .	A/5.2.6.2	Sécurité
Prévoyance sociale . . . . .	A/4.2.5	– civile . . . . . A/1.1.5, A/6.2.7
Priorités . . . . .		– sécurité des données . . . . . C/3.2.3, C/3.3
– des autorités judiciaires . . . . . B/1.1, B/2.1, B/3.1, B/4.1		– routière . . . . . A/6.2.2.3
– des autres autorités . . . . . C/1.1.1, C/2.1		Sénat . . . . . D/1.1
– des Directions . . . . . A/2.1, A/3.1, A/4.1, A/5.1, A/6.1, A/7.1, A/8.1, A/9.1		Services centraux (Office) . . . . . A/2.2.1
– du Conseil-exécutif . . . . . A/1.1		Services et offices juridiques . . . . . A/2.2.4, A/3.2.1.2, A/4.2.6, A/5.2.5, A/8.2.1, A/9.2.2
Privation de liberté . . . . . A/6.1, A/6.2.4, B/1.2.1.4		Sida . . . . . A/4.2.2
Privation de liberté à des fins d'assistance . . . . . B/1.2.1.4		Soins de santé publique . . . . . A/4.2.2
Procureur général . . . . .	B/1.5	Sport . . . . . A/8.2.8
Programme de législature (mise en œuvre) . . . . . A/2.4, A/3.4, A/4.4, A/5.4, A/6.4, A/7.4, A/8.4, A/9.4		Stratégie du propriétaire, cf. participations
Projets importants . . . . . A/2.8, A/3.8, A/5.8, A/6.8, A/7.8, B/1.9, B/2.5, D/2.3		Stupéfiants . . . . . A/4.2.2, A/4.2.5
Promotion économique . . . . . A/3.1, A/3.2.3.5		– cf. également drogues
Protection . . . . .		Subventions cantonales . . . . . A/4.2.8, A/7.2.5
– civile, cf. sécurité civile . . . . .		– cf. également contrôle des résultats
– contre les catastrophes, cf. défense générale . . . . .		Surveillance
– de la nature . . . . .	A/3.2.6.3	– administration judiciaire . . . . . A/5.2.2
– de la population . . . . .	A/6.1, A/6.2.7	– commissions de surveillance . . . . . C/1.1.2.1, C/1.1.2.2, C/1.1.2.4
– des biens culturels . . . . .	A/2.2.3.3	– régime applicable aux mineurs délinquants . . . . . A/5.2.4.7
– des eaux . . . . .	A/9.2.5	– surveillance des finances . . . . . A/5.2.3.2, C/1.2, C/2
Protection des données . . . . .	C/3	Surveillance des finances
– courrier électronique . . . . .	C/3.3.2	– Banque cantonale bernoise . . . . . C/2.3.1.1
– Internet . . . . .	C/3.5	– Bedag Informatik . . . . . C/2.3.1.2
– législation fédérale . . . . .	C/3.1.2	– Commission des finances . . . . . C/1.1.2.2
– registre . . . . .	C/3.2.6	– Contrôle des finances . . . . . C/2
Publicité extérieure . . . . .	A/6.2.5.1	– contrôle des résultats . . . . . C/2.2
Rapports et expertises . . . . .	E	– Dezennium Finanz AG . . . . . C/2.3.1.1
Recherche, cf. enseignement et recherche . . . . .		– élimination des divergences (art. 49 LF) . . . . . C/2.5.2
Recherche pédagogique . . . . .	A/8.2.6	– NOG 2000 . . . . . C/2.3.2
		– réforme de la surveillance financière . . . . . C/2.6
		– révision du Compte d'Etat . . . . . C/2.1.3, C/2.1.4
		– Service parlementaire de révision . . . . . C/1.2
		Surveillance des fondations . . . . . A/5.2.6

Télématique . . . . .	A/1.1.6	Université . . . . .	A/8.2.4, D/1
Terminologie, cf. langues		– cf. également Facultés	
Tourisme . . . . .	A/3.2.3.3	Viande, cf. contrôle des denrées alimentaires	
Traduction, cf. langues		Votations populaires . . . . .	E
Transports publics		Vulgarisation agricole . . . . .	A/3.2.2.4
Transports publics . . . . .	A/9.2.8		